PRESIDENCE

Relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration du vendredi 9 juillet 2010

Ordre du jour

1. Election du nouveau Vice-président du Conseil d'administration et représentants PRES
2. Approbation du PV du CA du 25 juin
3. Réorganisation des composantes
    a. Fiches de poste et mouvement interne
    b. Validation du schéma de réaménagement des locaux
4. Finances
    a. Demandes remises gracieuses : INALCO
    b. Dossier de remboursement des droits d'une étudiante
    c. Renouvellement de bons de costumes
    d. Sorties d'inventaires pour PARIS 3 et BSG
    e. Mise à jour des taux d'amortissement
    f. Validation du taux retenu pour calcul de frais de gestion aux bibliothèques rattachées.
    g. Validation de l'avenant à la convention relative aux locaux rue de Paradis entre Paris 7 et Paris 3
5. Tarifs (DAEU à distance, DFLE)
6. Pilotage
    a. Présentation du suivi du contrat quadriennal
    b. Maîtrise des charges d'enseignement : bilan 2009-2010 et objectifs 2010-2011
7. Pédagogie
    a. Aménagement du Plan « Réussir en Licence »
    b. Bilan de la session des examens
    c. Charte d'évaluation des connaissances
    d. Information sur les projets de formations aux concours (hors master)
    e. Diplôme de Langue et civilisation italiennes (DLCI) : modifications
    f. Convention bi-cursus Sciences et Humanités
    g. Avenant à la convention avec l'Université Française d'Egypte
8. Fixation des niveaux de Prime des enseignants-chercheurs et référentiel d'équivalences horaires
9. Revalorisation des contrats des agents non titulaires de l'Université
10. Ajustements NBI
11. Conventions
    a. Convention de reversement financier relative à l'accueil et à des prestations concernant des doctorants des universités (Paris 3, Paris 5, Paris 7 et Paris 13)
    b. Convention sur la mise en commun de moyens en personnels avec l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne (Bibliothèque Sainte-Barbe)
    c. Accords-cadre de coopération internationale avec 8 Universités partenaires
12. Octroi de bourses à des étudiants haïtiens
13. Calendrier prévisionnel des Conseils d'administration 2010-2011
14. Nomination du représentant des étudiants au conseil de la DSIC

1. **Election du nouveau Vice-président du Conseil d'administration et représentants PRES**

Carle Bonafous-Murat est élu Vice-Président du Conseil d'Administration en remplacement de Daniel Mouchard par 14 voix pour et 6 bulletins blancs sur un total de 20 électeurs.

Carle Bonafous-Murat est élu 2ème représentant du Conseil d'Administration au PRES par 18 voix pour et 2 bulletins blancs sur un total de 20 électeurs.

2. **Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 juin 2010**

Moyennant quelques modifications, le PV de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

3. **Réorganisation des composantes**

Fiches de poste et mouvement interne

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité les fiches de postes.

Validation du schéma de réaménagement des locaux

Point d'information, pas de délibération.

4. **Finances**

Demandes de remise gracieuse : INALCO

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la demande de remise gracieuse formulées par l'INALCO.

Dossier de remboursement des droits d'une étudiante

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la demande de remboursement des droits formulée par une étudiante.

Renouvellement de bons de costumes

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention le renouvellement des bons de costume.

Sorties d'inventaires pour PARIS 3 et BSG

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention les sorties d'inventaire pour Paris 3 et la bibliothèque Sainte-Geneviève.

Mise à jour des taux d'amortissement

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention la mise à jour des taux d'amortissement.

Validation du taux retenu pour calcul de frais de gestion aux bibliothèques rattachées

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention le taux retenu pour le calcul des frais des gestion des bibliothèques rattachées.

Validation de l'avenant à la convention relative aux locaux rue de Paradis entre Paris 7 et Paris 3

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins une abstention l'avenant à la convention relative aux locaux rue de Paradis entre Paris 7 et Paris 3 sous réserve de fixer son échéance au 31 décembre 2010.

5. **Tarifs (DAEU à distance, DFLE, DU)**

DAEU

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins 4 abstentions les tarifs du DAEU à distance.

DFLE

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve par 17 voix pour, une contre et 2 abstentions les tarifs du DFLE.

DU

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins 2 abstentions la reconduction des tarifs des DU.

6. Pilotage

Présentation du suivi du contrat quadriennal

Point d'information, pas de délibération.

Maîtrise des charges d'enseignement : bilan 2009-2010 et objectifs 2010-2011

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité les dispositions suivantes :

- **tous les groupes de licence dont les effectifs étaient en 2009-2010 inférieurs au plancher de 15 inscrits devront être fermés ainsi que les séminaires de Master 1 comptabilisant moins de 10 inscrits et ceux de master 2 moins de 5 inscrits. Ces règles ne pourront être suspendues que dans le cas des licences à très faible effectif (moins de 15 inscrits par année) et des masters de langues rares pour lesquelles une négociation spéciale sera mise en place à la rentrée ;**
- **parallèlement, le Conseil d'Administration rappelle aux UFR dont les groupes de TD dépassaient en L1 le seuil de 45 inscrits qu'elles peuvent compter sur une aide du plan licence pour assurer l'ouverture de groupes supplémentaires et un meilleur encadrement de leurs étudiants.**

7. Pédagogie

Aménagement du Plan « Réussir en Licence »

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'aménagement du plan « Réussir en Licence ».

Bilan de la session des examens

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité moins 3 abstentions les dispositions suivantes concernant les sessions d'examen (les modalités du choix du régime d'évaluation des connaissances étant précisées dans la charte d'évaluation des connaissances) :

- **le partiel terminal et les examens du contrôle continu doivent être organisés pendant la dernière séance de TD ;**
- **le partiel final doit être organisé pendant la session d'examens prévue à cet effet.**

Charte d'évaluation des connaissances

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve par 19 voix pour et une contre la Charte d'évaluation des connaissances incluant les modifications opérées en séance.

Information sur les projets de formations aux concours (hors master)

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 a voté l'ouverture de préparations au Capes hors master pour les étudiants possédant déjà un master. Pour l'année 2010-2011 ces préparations donneront lieu au paiement de droits d'inscription équivalents à ceux du master. Cette mesure sera évaluée et revotée à la fin de l'année.

Diplôme de Langue et civilisation italiennes (DLCI) : modifications

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité les modifications concernant le DLCI.

Convention bi-cursus Sciences et Humanités

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention bi-cursus Sciences et Humanités.

Avenant à la convention avec l'Université Française d'Egypte

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'avenant à la convention avec l'Université Française d'Egypte.

8. **Fixation des niveaux de Prime des enseignants-chercheurs et référentiel d'équivalences horaires**

Primes des enseignants-chercheurs

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité le tableau des primes concernant les enseignants-chercheurs.

Référentiel d'équivalences horaires

Concernant le référentiel des tâches, les quatre principes suivants ont été adoptés par le Conseil d'Administration du 9 juillet :

- **les tâches pédagogiques et administratives pouvant donner lieu à compensation horaire devront faire l'objet d'une rotation tous les quatre ans au moins. Chacune de ces tâches fera l'objet à la rentrée d'une fiche descriptive précise définissant les missions pédagogiques et/ou administratives à assurer ;**
- **cette compensation, qu'elle soit rémunérée sous forme d'heures complémentaires ou fasse l'objet d'une réduction de service d'enseignement pour partie ou totalité du montant, ne pourra excéder 48 heures ETD, toutes fonctions cumulées. Ne sont pas concernés par ce dispositif les Président et vice-présidents, les directeurs d'UFR, de départements et de services (en tenant compte du fait que le montant global des heures complémentaires perçues par un enseignant titulaire - y compris les enseignants du secondaire - ne peut excéder 96 heures) ;**

- **la répartition et le montant des tâches définies dans le référentiel feront l'objet d'une réévaluation annuelle ;**
- **Le détail des fonctions concernées et leur équivalence en H/TD sera voté par le Conseil d'Administration du 14 septembre.**

9. Revalorisation des contrats des agents non titulaires de l'Université

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la revalorisation des contrats des agents non titulaires de l'Université.

10. Ajustements NBI

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la répartition de la NBI.

11. Conventions

Convention de reversement financier relative à l'accueil et à des prestations concernant des doctorants des universités (Paris 3, Paris 5, Paris 7 et Paris 13)

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention de reversement financier relative à l'accueil et à des prestations concernant des doctorants des universités (Paris 3, Paris 5, Paris 7 et Paris 13).

Convention sur la mise en commun de moyens en personnels avec l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne (Bibliothèque Sainte-Barbe)

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention sur la mise en commun de moyens en personnels avec l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne (Bibliothèque Sainte-Barbe).

Accords-cadre de coopération internationale avec 8 Universités partenaires

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention visant à la coopération académique pour des échanges d'étudiants, d'enseignants-chercheurs et de personnels administratifs et techniques avec l'Universidade de Sao Paulo (Brésil).

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'accord cadre de coopération avec Paris 5, Paris 7 et l'Université d'Etat de Moscou Lomonossov (Russie).

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité la convention avec la Wesleyan Univertsity (USA).

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'accord de coopération académique avec l'Universidade Federal Fluminense (Brésil).

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'accord-cadre de coopération avec l'Université Centrale du Vénézuela.

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'accord-cadre de coopération avec l'Universidad del Valle (Colombie).

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'accord-cadre de coopération avec l'Universita degli studi di Brescia (Italie) sous réserve de corrections portant sur la forme.

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'accord-cadre de coopération culturelle et scientifique avec l'université de Rome « La Sapienza » (Italie).

12. Octroi de bourses à des étudiants haïtiens

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 approuve à l'unanimité l'octroi de bourses de 3000€ pour accueillir deux étudiants haïtiens.

13. Calendrier prévisionnel des Conseils d'administration 2010-2011

Point d'information. Pas de délibération.

14. Nomination du représentant des étudiants au conseil de la DSIC

Le Conseil d'Administration de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 nomme à l'unanimité Louis Chaudré représentant des étudiants au conseil de la DSIC.

La Présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Marie-Christine LEMARDELEY